

RAPPORT D'ACTIVITES
2012

Février 2013

SOMMAIRE

Liste des sigles et abréviations

Introduction

I- Présentation de L'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)

1-1- Création de l'Agence

1-2- Mission de l'Agence

II- Objectifs stratégiques et principales activités programmées

2-1- Objectifs stratégiques

2-2- Activités principales

III- Ressources disponibles

3-1- Ressources humaines

3-2- Ressources financières

3-3- Ressources matérielles

IV- Supports d'information produits

4-1- Supports audio-visuels

4-2- Supports scripturaux

V- Forums et ateliers

5-1- Forums et ateliers organisés

5-2- Participations aux forums, séminaires et ateliers

VI- Difficultés rencontrées

VII- Perspectives pour 2013

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ANPE	: Agence Nationale Pour l'Emploi
AASEP	: Association Africaine des Services d'Emploi Publics
AMSEP	: Association Mondiale des Services d'Empli Publics
BPC	: Business Promotion Center
CAE	: Contrat Assistance Emploi
CODIR	: Comité de direction
CPEP	: Contrat Première Expérience Professionnelle
CREE	: Créer votre propre entreprise
CSEJ	: Contrat Solidarité Emploi Jeune
DDLER	: Département du Développement Local et de l'Emploi Rural
DIPAEI	: Département de l'Insertion Professionnelle et de l'Appui à l'Emploi Indépendant
DOP	: Département de l'Orientation et de la Prospection
DAF	: Département Administratif et Financier
GERME	: Gérer lieux votre entreprise
MCMEJF	: Ministère Chargé de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes
OHADA	: Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
PaDE	: Partenariat Décentralisé pour l'Emploi
PAEI	: Programme d'Appui à l'Emploi Indépendant
PAES	: Programme d'Appui à l'Emploi Salarié
PHT	: Planning Hebdomadaire de Travail
PMPB	: Programme des Migrations Professionnelles/Bénin
PNE	: Politique Nationale de l'Emploi
PPTD	: Plan Pays pour un Travail Décent
PTA	: Plan de travail Annuel
RCDE	: Renforcement des Capacités des Demandeurs d'Emploi
ROME	: Répertoire Opérationnel des Métiers et Emplois
SHT	: Suivi Hebdomadaire de Travail
TRE	: Technique de Recherche d'Emploi
TRIE	: Trouver votre idée d'entreprise
VPT	: Valorisation du poste de travail

INTRODUCTION

L'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE), depuis 2010, est entrée dans une phase de dynamisation avec la mise en place d'une nouvelle équipe dirigeante qui s'est donnée pour vision de faire d'elle, le Service Public d'Emploi dont le rôle est central dans le dispositif de mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi au Bénin.

Le présent rapport d'activités rend compte des actions, des diligences et des innovations mises en œuvre par l'ANPE au cours de l'année 2012.

I- PRESENTATION DE L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI (ANPE)

1-1- Création de l'Agence

Créée par Décret n° 2003-224 du 07 juillet 2003 modifié par le décret n° 2007-648 du 31 décembre 2007 portant approbation de ses statuts, l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) est un établissement public à caractère social. Elle est placée sous la tutelle du Ministère Chargé de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (MCMEJF).

Elle a sa direction générale à Cotonou mais dispose d'Antennes Régionales dans neuf (09) départements du pays.

1-2- Mission de l'Agence

L'ANPE a pour mission « **de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi** » au Bénin.

A ce titre, elle est chargée de :

- ⇒ contribuer à l'élaboration des indicateurs sur l'emploi, le chômage, la formation professionnelle et au développement de la communication pour l'emploi ;
- ⇒ faciliter l'intermédiation entre l'offre et le demande d'emplois à travers des activités d'information, d'orientation, d'appui conseil, de propositions des potentialités d'emplois en milieux urbain, péri-urbain, rural, etc. ;
- ⇒ contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des programmes de développement de l'emploi à travers des activités d'appui à la promotion de l'auto-emploi ainsi que de l'emploi salarié par le développement des stages de pré-insertion ;
- ⇒ contribuer au développement de l'emploi à travers des activités de formation initiale, de perfectionnement et de reconversion ;
- ⇒ gérer les ressources destinées au financement des divers programmes et projets relatifs à la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi. » (article 4 des statuts).

II- OBJECTIFS STRATEGIQUES ET PRINCIPALES ACTIVITES REALISEES

2-1- Objectifs stratégiques

Les objectifs poursuivis par l'Agence au cours de l'année 2012 se focalisent sur cinq (05) domaines principaux.

2-1-1- Développer les performances et les compétences du personnel

L'effectif actuel du personnel de l'ANPE est de soixante-dix (70) agents répartis dans les neuf (09) antennes régionales et à la direction générale. Cet effectif passera à quatre-vingt-onze (91) avec le recrutement en cours.

Un plan de formation pour le personnel de l'ANPE a été élaboré et est mis en œuvre. Ainsi, plusieurs agents à divers niveaux ont reçu des formations dans les domaines liés à leur activité : l'accompagnement et l'orientation des chercheurs d'emploi, la process communication pour les chefs d'antenne, le logiciel de comptabilité Perfecto et les principes de l'OHADA pour les cadres des services de comptabilité pour ne citer que ceux-là. Les membres de Conseil d'Administration aussi bénéficient de séminaires de renforcement de capacité.

Par ailleurs, dans une perspective de redéploiement et de motivation, des agents ont été promus à de nouveaux postes (assistants du DG, chargés de missions, chefs d'antennes, chefs service...). Ces affectations-promotions ont permis aux personnes concernées de s'accomplir en développant plus de performances et aussi d'installer au sein de l'Agence une atmosphère de saine émulation.

Le renforcement du fonctionnement des antennes et l'amélioration du

cadre de vie et de travail du personnel ont permis aux antennes de jouer plus efficacement leur rôle de bras opérationnels.

Il est également institué la tenue régulière des séances du comité de direction (CODIR) au niveau de la direction générale avec des comptes rendus à l'Autorité de tutelle. Au niveau des antennes, des séances hebdomadaires de planification se font également.

Dans cette perspective de développement des performances et des compétences, des outils de pilotage ont été institués. Il s'agit des contrats d'objectif qui sont élaborés sur la base du PTA et qui sont accompagnés de lettre de mission adressée à chaque cadre de l'Agence au début de chaque année. Ces contrats d'objectifs sont déclinés en plan de travail semestriel, trimestriel, mensuel puis hebdomadaire. La dernière déclinaison hebdomadaire est appelée Planning Hebdomadaire de travail (PHT) et doit être produite en début de chaque semaine accompagné du Suivi Hebdomadaire de Travail (SHT) qui rend compte de l'exécution des activités.

De même, des revues du PTA sont organisées périodiquement afin de mesurer l'atteinte des objectifs et de réplanifier au besoin les activités en fonction de nouvelles orientations.

2-1-2- Renforcer la visibilité de l'ANPE

Dans la conception d'une nouvelle stratégie de communication, un département de la communication a été créé. Ce département suit entre autres l'exécution des plans de travail (mensuel, trimestriels, semestriels et annuels), anime hebdomadairement le site de l'ANPE et coordonne la

communication interne et externe de l'Agence. Ainsi, des partenariats ont été établis avec quelques organes de presse pour rendre plus visibles les actions de l'Agence.

Le site internet de l'ANPE a été relooké et dynamisé. Un blog a été créé pour maintenir une communication interactive entre les jeunes chercheurs d'emploi et les communicateurs sur chaque thème de l'activité « samedi des métiers ».

Des efforts sont faits pour rendre les antennes de l'ANPE plus accessibles, plus accueillantes et facilement reconnaissables car chacune d'elle est désormais aux couleurs de l'Agence.

L'année 2013 sera consacrée à une stratégie de communication institutionnelle visant à mieux faire connaître l'ANPE et ses activités à travers la participation à des émissions de grande écoute.

2-1-3- Améliorer les prestations de l'Agence

En deux ans, le nombre des antennes régionales de l'ANPE a augmenté de 50%. Cela permet à l'Agence de couvrir neuf (09) départements sur les douze (12) du pays, en attendant d'en couvrir les 100% pour un Service Public de l'Emploi (SPE) de proximité. Seuls les départements du Couffo, des Collines et du Plateau restent à couvrir. C'est donc plus de chercheurs d'emplois accueillis et pris en charge par les conseillers en emploi, plus d'entreprises clientes et un taux d'insertion croissant.

Des progrès significatifs sont faits par rapport à l'amélioration des prestations. Pour gérer les données au niveau des antennes, une base de données dénommée «Accueil Emploi» a été implémentée. Elle permet aux

antennes d'enregistrer les chercheurs d'emploi accueillis, écoutés et orientés de même que les entreprises prospectées, les mises en relation et insertions professionnelles réalisées par les Conseillers en Emploi. Elle contribue également à améliorer l'intermédiation entre les chercheurs d'emploi et les offreurs d'emploi. Grâce au partenariat avec le BIT/APERP, l'outil « Accueil Emploi » a été renforcé dans le cadre de la mise en œuvre du plan pays pour un travail décent (PPTD).

Par ailleurs, plusieurs réformes ont été engagées au niveau des programmes mis en œuvre par l'Agence.

2-1-4- Dynamiser le partenariat et la coopération

Les relations de partenariat ont été créées et dynamisées avec des partenaires internationaux comme GIP inter, Pôle Emploi, MIEUX, PNUD, BIT... Ces différents partenariats ont permis d'obtenir l'arrivée au Bénin de plusieurs experts pour former les agents de l'ANPE, pour élaborer le Répertoire Opérationnel Africain des Métiers et Emploi (ROAME).

Pour promouvoir le service à l'international, la mezzanine de l'Antenne de Cotonou sise à Gbèdjromèdé est dédiée à l'offre de service à l'international avec une équipe spécialisée pour informer et accompagner les employeurs et les candidats à la migration professionnelle.

On note depuis deux (02) ans un rayonnement de l'ANPE au sein des organisations du secteur de l'emploi aussi bien au plan national, régional qu'international.

Au plan national, l'organisation de la première édition de la Quinzaine Nationale pour l'Emploi ayant eu pour thème « Pour l'emploi, fédérons les énergies » a permis un échange sur le dispositif de promotion de l'emploi

mais aussi un renforcement du partenariat public-privé autour de la question de l'emploi.

Plusieurs autres activités illustrent le rayonnement au plan africain et international. On peut citer :

- ⇒ le succès de l'organisation de la rencontre des Directeurs Généraux des Services publics d'emploi d'Afrique sur l'« Appropriation et mise en œuvre par les SPE de la Déclaration de MALABO » relative à la création d'emplois pour accélérer le développement et l'autonomisation des jeunes à Cotonou ;
- ⇒ la participation de l'ANPE Bénin aux différents ateliers de l'AMSEP offre des moments privilégiés qui permettent, à travers des communications présentées par le Directeur Général, de partager avec les autres Services publics d'emploi, les expériences béninoises ; ce fut le cas du 9ème congrès international de l'AMSEP à Séoul au cours duquel le Directeur Général a partagé avec les participants, l'expérience du « Samedi des métiers » ;
- ⇒ précisons que depuis le 06 juin 2012, l'ANPE Bénin, à travers son Directeur Général, Monsieur Didier Maixent DJEIGO, occupe le poste de Vice-Président en charge de l'Afrique de l'ouest de l'Association Africaine des Services d'Emploi Public (AASEP).

2-1-5- Mobiliser les ressources nécessaires.

A ce niveau, des efforts sont faits pour mobiliser la totalité des ressources mises à la disposition de l'ANPE par le budget national via le Ministère Chargé de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (MCMEJF). A cet effet, il faut signaler que les taux de consommation ont

augmenté substantiellement. Et pour preuve, le budget de 2012 a été consommé à 86%.

En dehors des interventions et appuis des partenaires cités plus haut dans la mise en œuvre du volet important du plan d'action de l'ANPE telle que la formation , le renforcement institutionnel, le renforcement de capacité du personnel..., des réflexions et contacts sont en cours pour :

- ⇒ nouer de nouveaux partenariats avec des SPE occidentaux notamment la Suède ;
- ⇒ activer d'autres sources de financement telles que celles concernant les organisations des travailleurs et des employeurs ;
- ⇒ susciter une loi qui indexe un pourcentage du Budget National pour financer l'emploi.

2-2- Activités principales

Le cœur de métier (intermédiation entre l'offre et la demande) et la mise en œuvre des programmes constituent les activités que l'ANPE mène sur le plan opérationnel à travers ses antennes régionales.

2-2-1- Le cœur de métier

Les résultats relatifs aux activités suivantes par antenne régionale sont consignés dans le tableau suivant :

Tableau n°1 : Synthèse des différents indicateurs de niveau d'activité par antenne, année 2012.

N°	ACTIVITES	NOMBRES							
		COTONOU	PORTO-NOVO	LOKOSSA	BOHICON	PARAKOU	NATITINGOU	TOTAL	
1	Chercheurs d'emploi accueillis	7410	917	673	839	2105	860	12804	
2	Chercheurs d'emploi reçus et orientés	4818	662	366	689	1795	543	8873	
3	Chercheurs d'emploi enregistrés par type d'emploi recherché	Salarié	4085	356	198	475	536	175	2127
		Indépendant	325	143	124	214	90	56	952
		International	21	0	4	0	0	11	36
		Stage	387	418	55	0	222	18	4798
		Sous Total ligne 3	4818	917	381	689	848	260	7913
4	Chercheurs d'emploi enregistrés par catégorie	Primo	4115	611	205	343	566	194	5875
		Personne ayant perdu son emploi	393	264	77	196	238	49	1125
		Occupé	309	42	99	150	44	13	596
		Sous Total ligne 4	4818	917	381	689	848	256	7586
5	Chercheurs d'emploi handicapés	27	1	5	6	14	4	57	
6	Chercheurs d'emploi encadrés en TRE	A l'antenne	881	452	338	308	209	343	2531
		Itinérantes	305	80	0	0	0	0	385
7	Chercheurs d'emploi encadrés en VPT	730	0	16	75	34	13	868	
8	Chercheurs d'emploi encadrés en "Module entrepreneurial"	0	0	44	0	0	334	378	

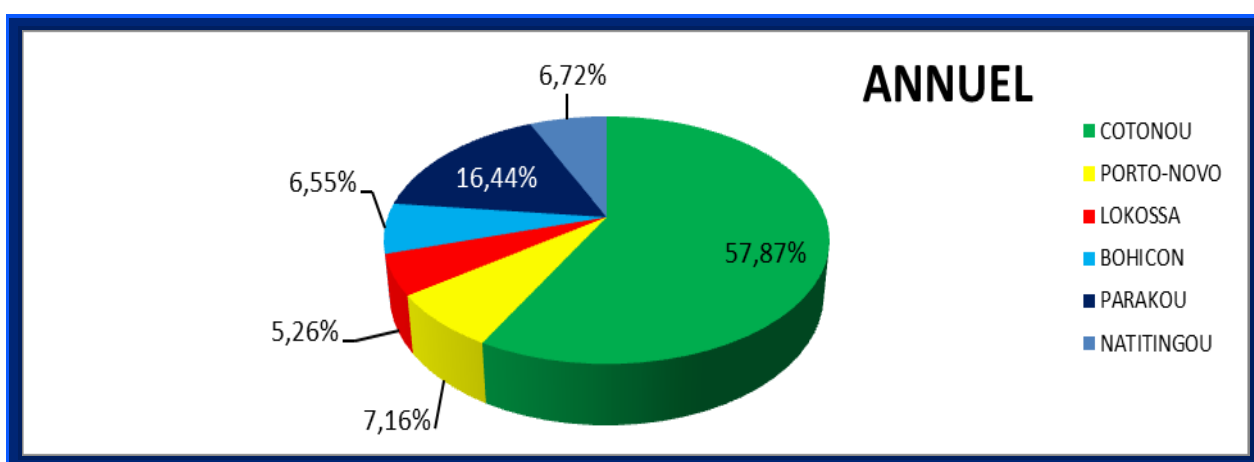
9	Stagiaires CPEP insérés		1	0	3	5	0	0	9	
10	Promoteurs PAEI installés		0	0	0	0	0	0	0	
11	Chercheurs d'emploi mis en relation (MER)		1368	285	235	282	604	171	2945	
12	Chercheurs d'emploi insérés	Secteur primaire	26	0	22	0	1	7	56	
		Secteur secondaire	30	3	13	0	8	29	83	
		Secteur tertiaire	158	74	37	23	74	12	378	
13	Porteurs de projet suivis (Ceux qui viennent à l'ANPE avec un document de projet et qui désirent être accompagnés)		45	4	0	48	0	10	107	
14	Bénéficiaires des Programmes	PAES	CPEP	612	48	27	34	41	19	781
			CAE	6	2	2	2	4	2	18
		PAEI	TRIE-CREE	80	37	22	58	20	25	242
			VALIDATION des PA	20	35	21	57	0	24	157
			GERME	40	33	17	31	38	20	179
		RCDE	18	14	2	8	9	7	58	
		PaDE	0	11	14	30	0	0	55	
15	Offres d'emploi enregistrées	Offre d'emploi tirée des journaux	115	13	211	387	0	1216	1942	
		Offres d'emploi tirées d'internet	38	57	211	114	0	39	459	
		Offres d'emploi reçues à l'international	2	0	11	0	0	0	13	
		Offres d'emploi reçues des entreprises	355	170	122	69	164	185	1065	
16	Offres de stage enregistrées		68	19	36	10	0	31	164	
17	Nombre d'entreprises prospectées		557	119	99	143	393	59	1370	
18	Nombre de visites de fidélisation et de prises d'offres effectuées		354	137	239	295	919	93	2037	

Source : DOP-ANPE 2012

⇒ **A propos des chercheurs d'emploi accueillis**

En 2012, 12804 chercheurs d'emploi sont accueillis à l'ANPE contre 8308 en 2011, soit un accroissement de 54,12%. Cet indicateur est représenté dans le graphique ci-dessous où l'Antenne de Cotonou et celle de Parakou contribuent à près de 75% soit chacun respectivement à un taux de 57,87% et 16,44% du nombre total annoncé plus haut.

Graphique n°1 : Pourcentage annuel de chercheurs d'emploi accueillis par Antenne.



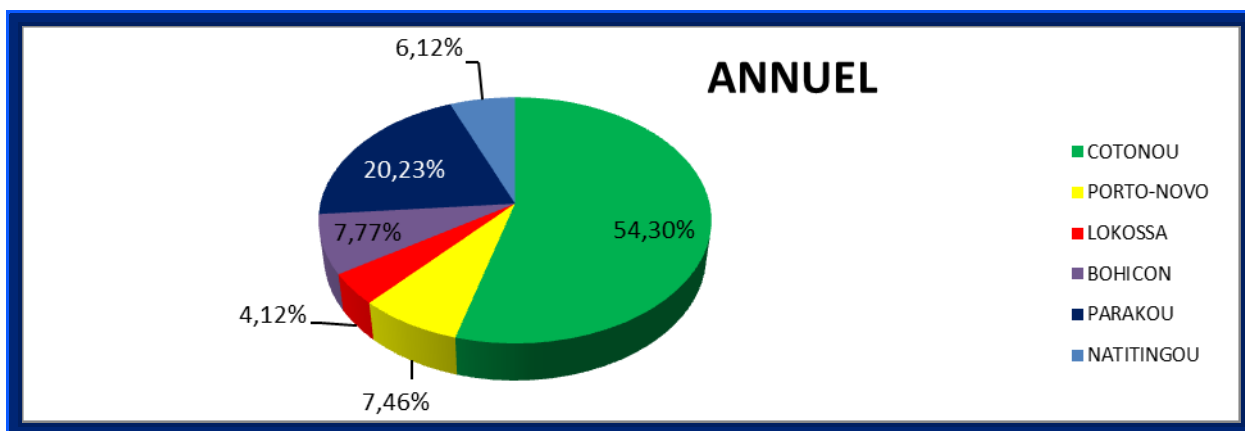
Source : DOP-ANPE 2012

⇒ **A propos des chercheurs d'emploi reçus et orientés**

Le nombre de chercheurs d'emploi reçus et orientés au cours de l'année 2012 a connu un accroissement de 89,84% par rapport à l'année précédente. En effet, de 4674 en 2011, il est passé à 8873 en 2012.

Le graphique ci-dessous montre la part de chaque Antenne où Cotonou et Parakou ont contribué à près de 75% soit respectivement 54,30% et 20,23% du nombre total de chercheurs d'emploi reçus et orientés.

Graphique n°2 : Pourcentage annuel de chercheurs d'emploi reçus et orientés par Antenne.



Source : DOP-ANPE 2012

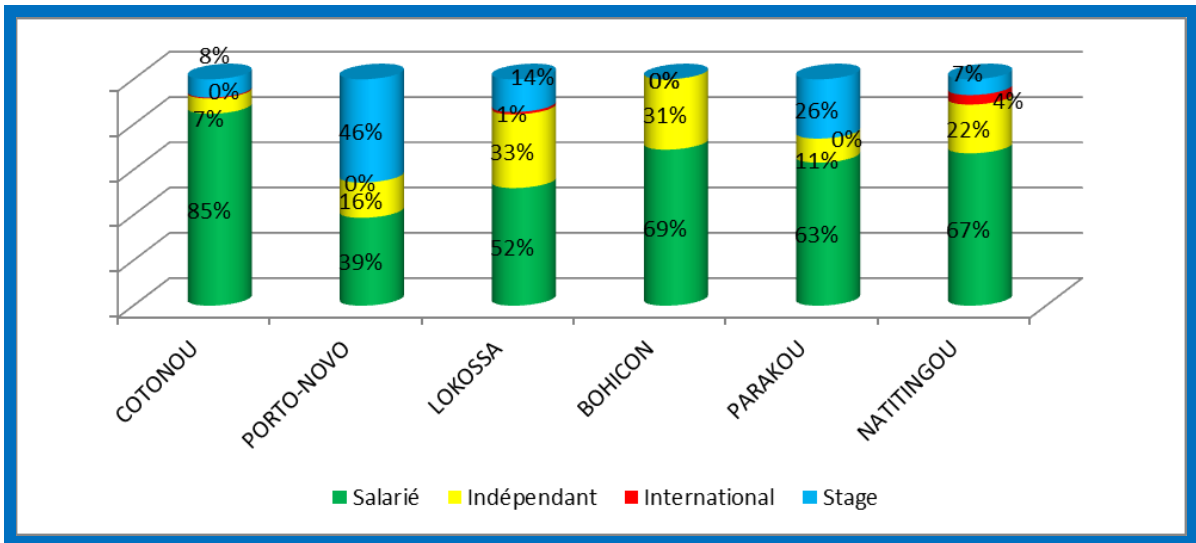
⇒ **A propos des chercheurs d'emploi enregistrés par type d'emploi recherché**

Dans ce graphisme, quatre variables sont analysées au niveau de l'indicateur «*type d'emploi recherché*».

Il s'agit des *variables emploi salarié, emploi indépendant, emploi à l'international et le stage* dont la part est représentée dans le nombre total de chercheur d'emploi enregistré par Antenne.

A l'exception des Antennes de Cotonou et Porto-Novo où le stage est le type d'emploi le plus recherché en 2012 soit respectivement 85% et 46%, toutes les autres Antennes ont enregistré leur plus forte demande de type d'emploi recherché dans l'emploi salarié soit 67% pour Natitingou, 69% pour Bohicon, 63% pour Parakou et 52% Lokossa. Ensuite vient l'emploi indépendant.

Graphique n°3 : Pourcentage annuel de chercheurs d'emploi enregistrés par type d'emploi recherché par Antenne et par Antenne.



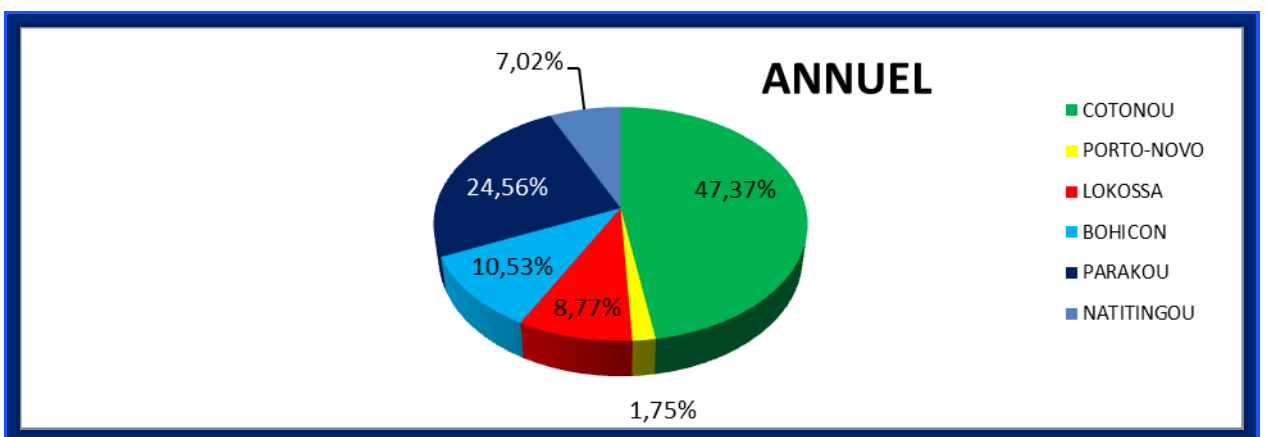
Source : DOP-ANPE 2012

⇒ **A propos des chercheurs d'emploi handicapés enregistrés**

Au niveau national, l'ANPE a enregistré 57 chercheurs d'emploi handicapés au cours de l'année 2012.

Le graphisme ci-dessous montre la part de chaque Antenne où Cotonou et Parakou ont contribué à près de 75% soit respectivement 47,37% et 24,56% du nombre total de chercheurs d'emploi handicapés.

Graphique n°4 : Pourcentage annuel de chercheurs d'emploi handicapés enregistrés par Antenne.

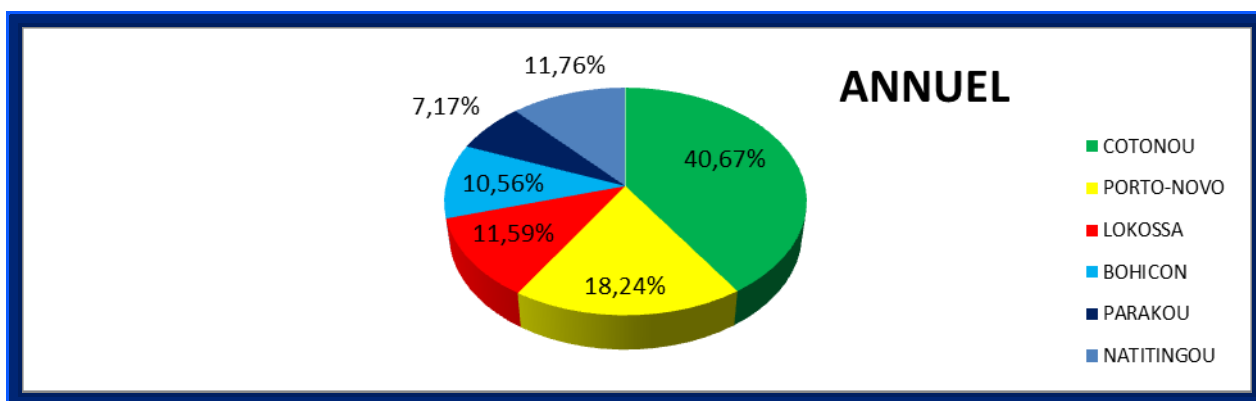


Source : DOP-ANPE 2012

⇒ A propos des chercheurs d'emploi formés en TRE

En 2012, l'ANPE a formé 2916 chercheurs d'emploi en technique de recherche d'emploi (TRE) contre 1930 en 2011, soit un accroissement de 51,11%. Au total, sur l'ensemble de l'année 2012 Cotonou contribue le plus à la formation des chercheurs d'emploi en TRE (40,67%) suivie de Porto-Novo (18,24%). Le reste est réparti au niveau des Antennes à part pratiquement égale au niveau des antennes de Natitingou (11,76%), Lokossa (11,59%), et Bohicon (10,56%). Parakou affiche 7,17%.

Graphique n°5 : Pourcentage de chercheurs d'emploi formés en TRE par Antenne

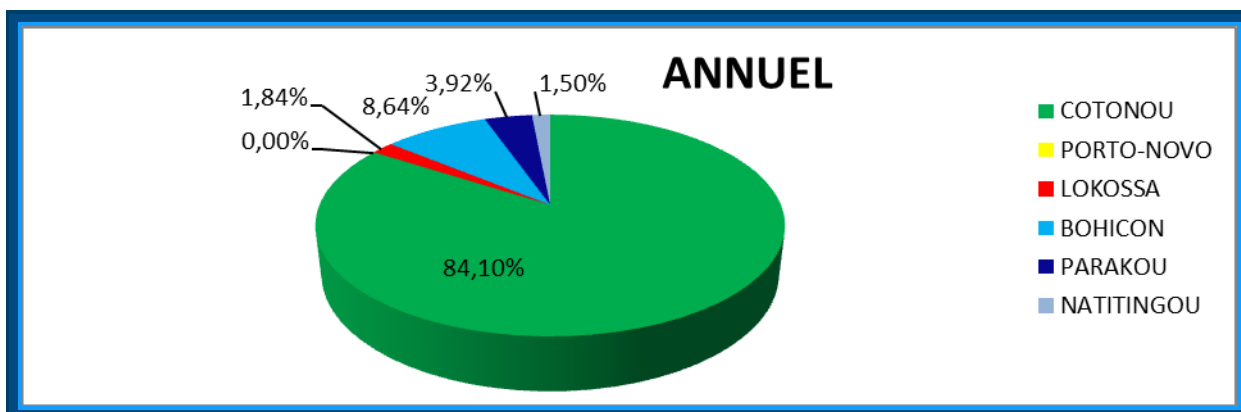


Source : DOP-ANPE 2012

⇒ A propos des chercheurs d'emploi formés en VPT

Le graphisme ci-dessous montre la part du nombre de personnes encadrées en Validation de Poste de Travail (VPT) par chaque Antennes dans l'ensemble (868 chercheurs d'emploi) sur le territoire national au cours de l'année 2012. Dans ce total de chercheurs d'emploi, l'antenne de Cotonou seule contribue à 84,10% du nombre de chercheurs d'emploi encadrés en VPT. Le reste est réparti au niveau des autres antennes.

Graphique n°6 : Pourcentage annuel de chercheurs d'emploi formés en VPT par Antenne

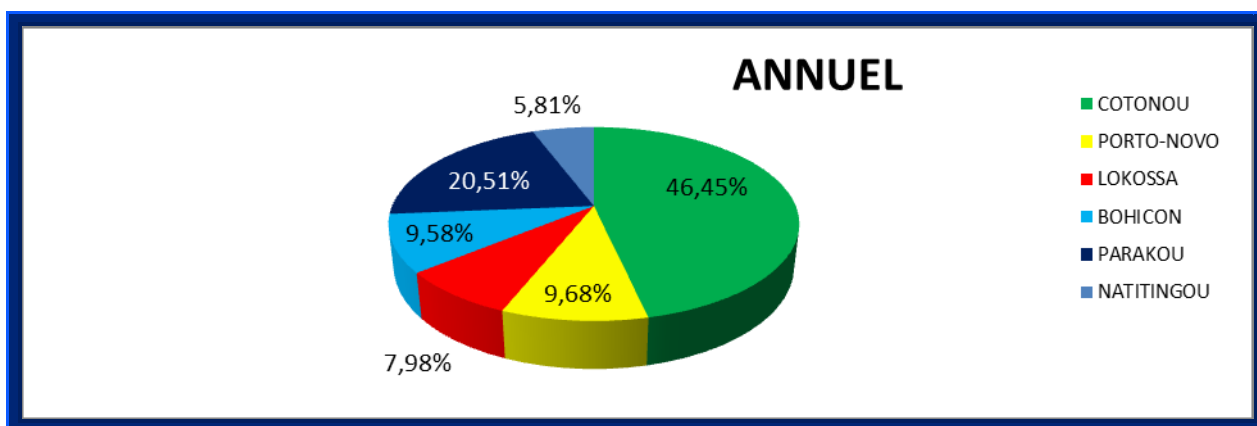


Source : DOP-ANPE 2012

⇒ **A propos des chercheurs d'emploi mis en relation**

En 2012, 2945 chercheurs d'emploi sont mis en relation à l'ANPE. Cet indicateur est représenté dans le graphique ci-dessous où l'Antenne de Cotonou et celle de Parakou contribuent à 66,96% soit chacun respectivement à un taux de 46,45% et 20,51% du nombre total annoncé plus haut.

Graphique n°7 : Pourcentage annuel de chercheurs d'emploi mis en relation par Antenne



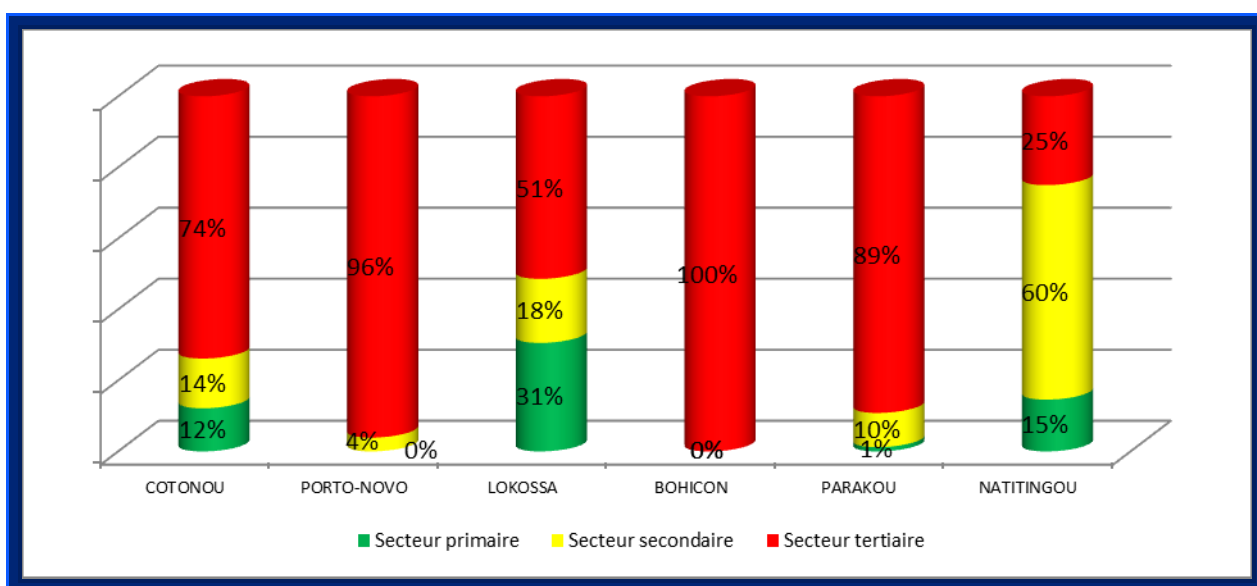
Source : DOP-ANPE 2012

⇒ A propos des chercheurs d'emploi insérés

Il s'agit ici de l'indicateur « Chercheurs d'emploi insérés» dont l'analyse du graphisme porte sur trois variables distincts à savoir : secteur primaire, secteur secondaire, secteur tertiaire.

Ainsi sur la totalité des demandeurs d'emploi insérés, toutes Antennes confondues (sauf l'antenne de Natitingou qui affiche sa part plus élevée dans le secteur secondaire suivi du secteur tertiaire), les demandeurs dans le secteur tertiaire occupent la part la plus élevée soit supérieure ou égale à 50% durant toute l'année. Le secteur secondaire vient en deuxième position.

Graphique n°8 : Pourcentage de chercheurs d'emploi insérés par Antenne et par secteur économique



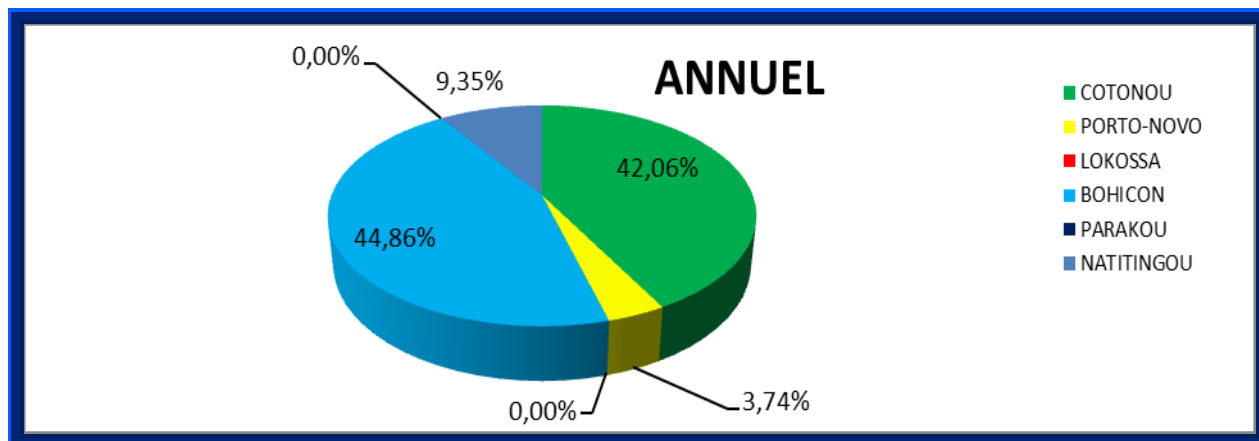
Source : DOP-ANPE 2012

⇒ A propos des porteurs de projets suivis

Sur l'ensemble de l'année 2012, 107 porteurs de projet ont été suivis. Cet indicateur est représenté dans le graphique ci-dessous où l'Antenne de Cotonou et celle de Bohicon contribuent à 86,92% soit chacun

respectivement à un taux de 42,06% et 44,86% du nombre total annoncé plus haut.

Graphique n°9 : Pourcentage annuel de porteurs de projet suivi par Antenne



Source : DOP-ANPE 2012

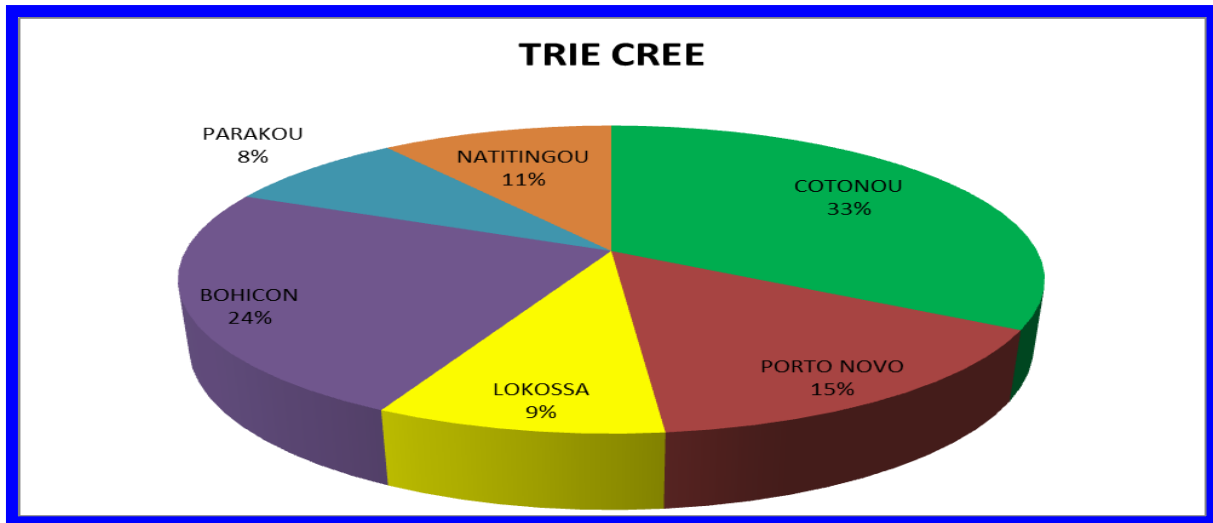
2-2-2- Les programmes

Lors des séances d'orientation organisées au niveau des antennes, différentes mesures sont prescrites aux chercheurs d'emploi. Elles se résument comme suit :

⇒ **Programme d'Appui à l'Emploi Indépendant (PAEI).**

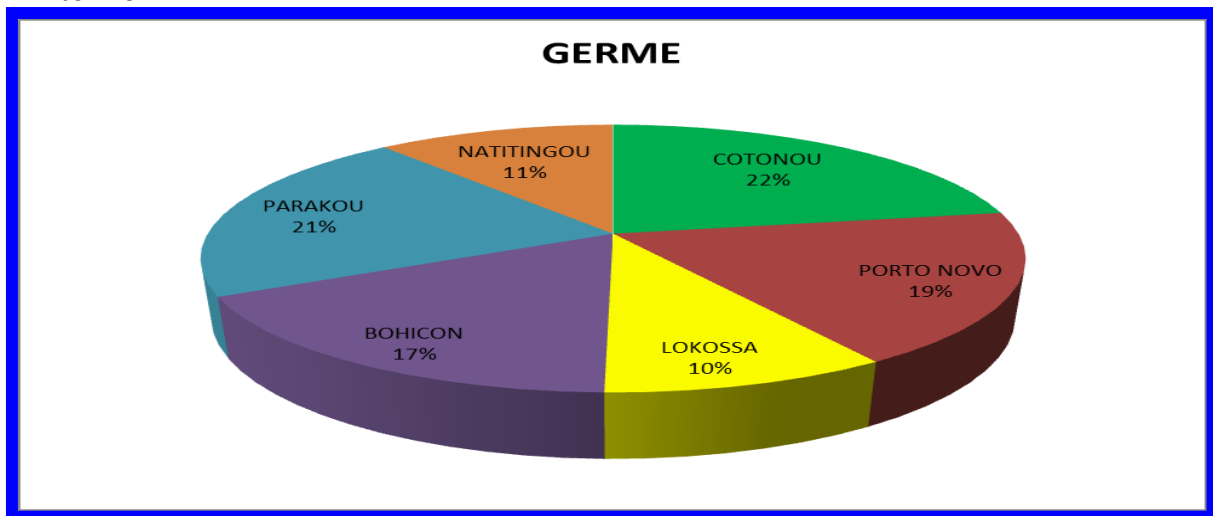
Ce programme s'adresse aux primo-créateurs d'entreprise et aux porteurs d'idées de projets. Les critères pour bénéficier du programme ont été revus. Ainsi, la limite d'âge est désormais de 18 à 50 ans au lieu de 18 à 40 ans. Ce programme a touché **421 bénéficiaires** dont 242 en TRIE CREE et 179 en GERME au cours de 2012.

Graphique n°10 : Pourcentage des bénéficiaires de la formation TRIE CREE du PAEI par Antenne



Source : ASEC-ANPE 2012

Graphique n°11 : Pourcentage des bénéficiaires de la formation GERME du PAEI par Antenne



Source : ASEC-ANPE 2012

⇒ **Programme d'Appui à l'Emploi Salarié (PAES).**

C'est un programme qui est destiné aux primo demandeurs d'emploi spécifiquement les femmes et les jeunes diplômés des Universités, des Ecoles et des Centres de formation professionnalisés. Il est conçu pour améliorer l'employabilité des jeunes et les accompagner dans leur insertion.

Ce programme a été revu au niveau de la tranche d'âge qui est passée de « 18 à 30 ans » à « 18 à 40 ans ».

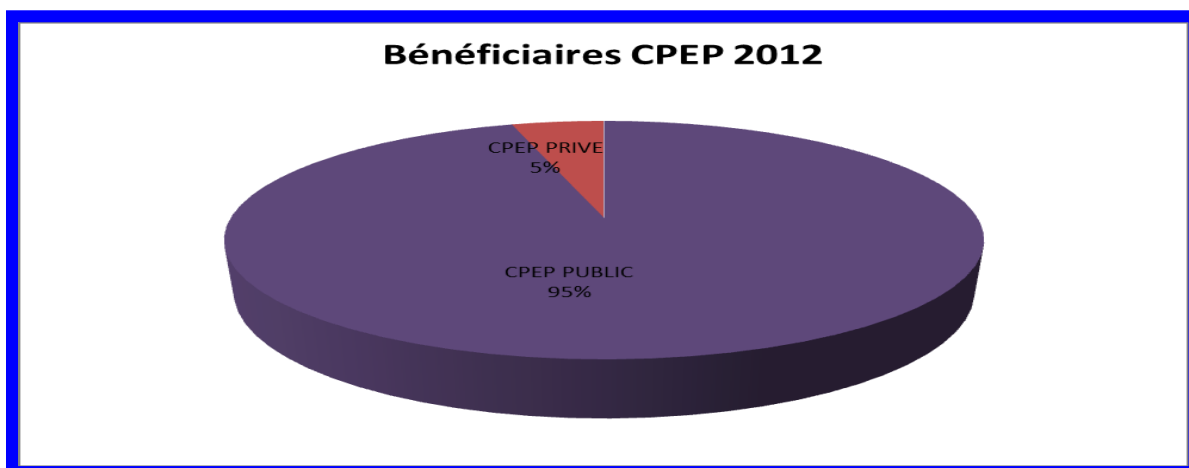
Le PAES a deux (02) composantes :

- ◆ le Contrat Première Expérience Professionnelle qui permet d'une part de mettre les bénéficiaires en stage dans les Ministères et structures décentralisées et déconcentrées de l'Etat pour une période de six (06) mois renouvelables une fois et d'autre part d'offrir des possibilités d'insertion de la même durée dans des entreprises privées ;
- ◆ le Contrat d'Appui aux Entreprises (CAE) qui permet aux jeunes entreprises de bénéficier d'une mise à disposition de stagiaires pour une période de douze (12) mois avec recrutement du stagiaire à l'issue du contrat.

De nouvelles réformes du PAES ont permis d'intégrer une meilleure implication des Directeurs des Ressources Humaines (DRH) des Ministères et des Chefs d'entreprises.

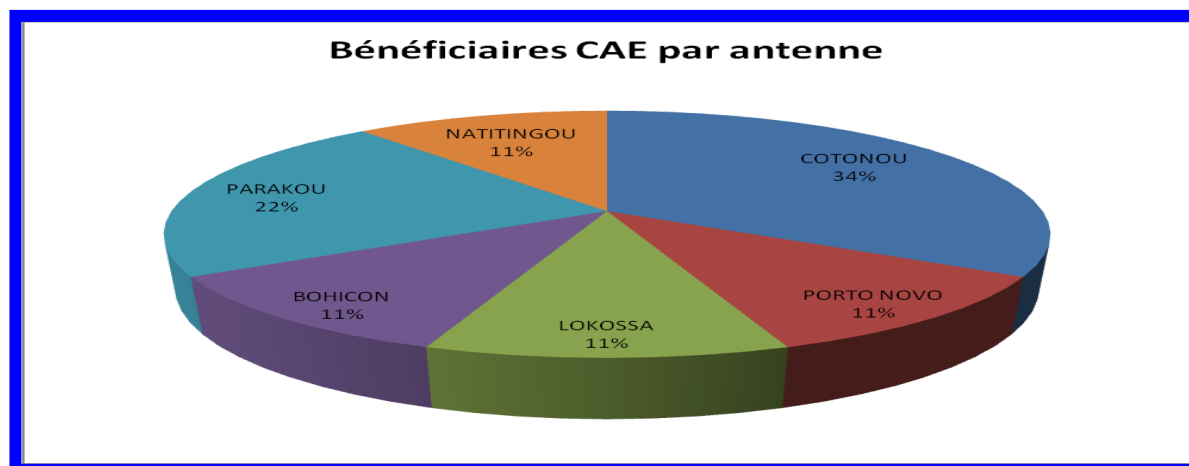
La mise en œuvre du programme pour le compte de 2012 a permis de toucher **743 bénéficiaires** du CPEP volet public, **38 bénéficiaires** du CPEP volet privé et **18 bénéficiaires** du CAE.

Graphique n°12 : Pourcentage des bénéficiaires CPEP PUBLIC et PRIVE



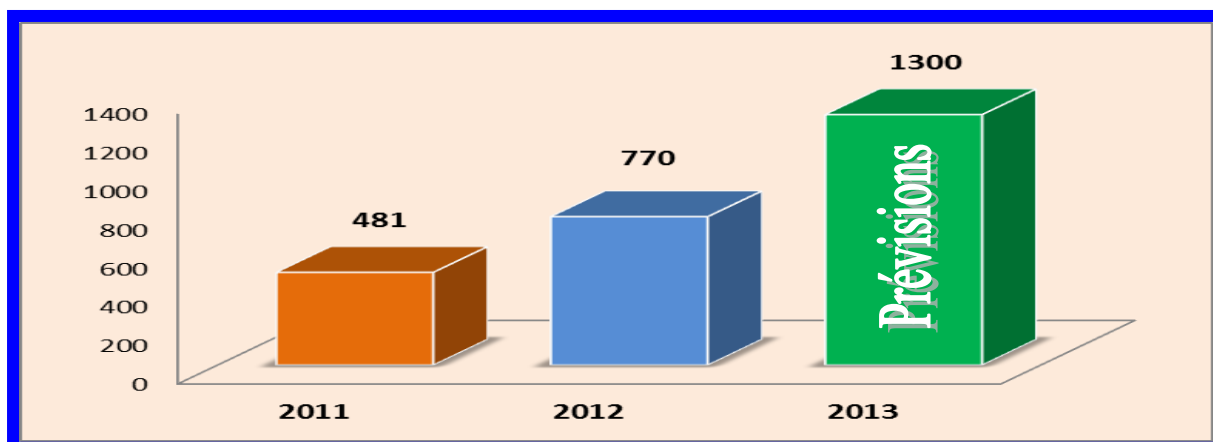
Source : ASEC-ANPE 2012

Graphique n°13 : Pourcentage des bénéficiaires CAE



Source : ASEC-ANPE 2012

Graphique n°13 : Evolution du PAES de 2011 à 2013

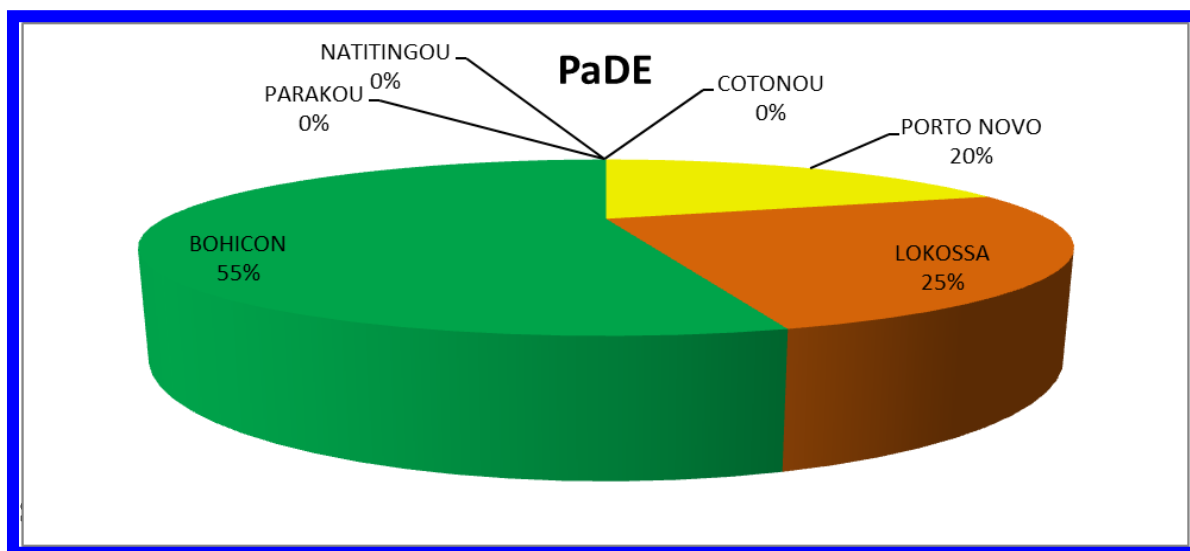


Source : ASEC-ANPE 2012

⇒ **Partenariat Décentralisé pour l'Emploi (PaDE).**

Le PaDE est un programme au profit des 77 Communes du Bénin pour la résorption du chômage des femmes et des jeunes ruraux en vue de la réduction de la pauvreté au niveau local. La mise en œuvre du PaDE a permis de mettre à la disposition des Mairies **55 bénéficiaires** de stage Contrat Spécial Solidarité Emploi (CSSE) répartis par antenne suivant le graphique ci-dessous.

Graphique n°14 : Pourcentage de bénéficiaires du PaDE par Antenne



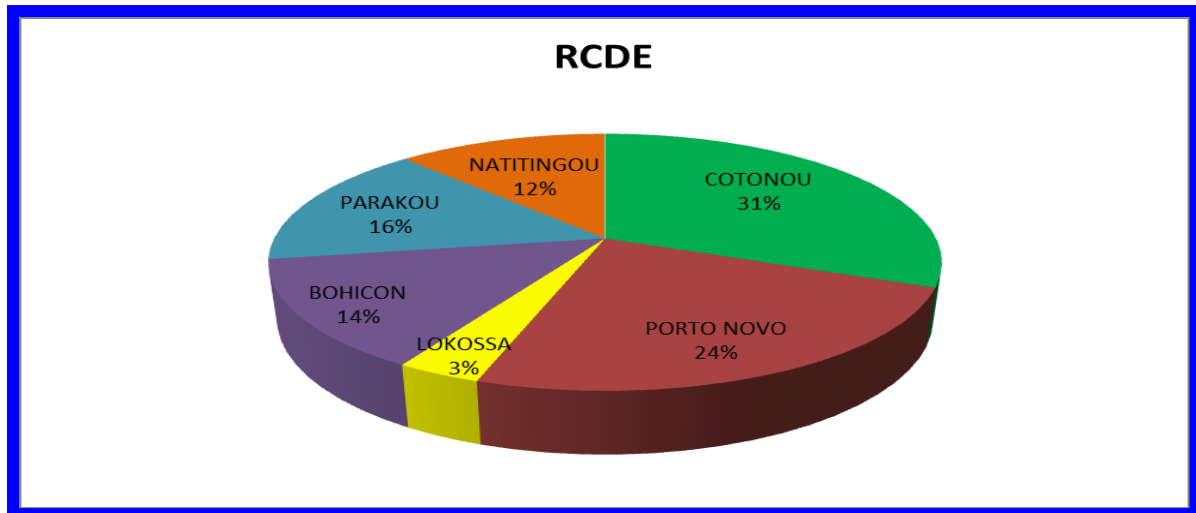
Des ateliers de renforcement des capacités techniques ont été initiés à Porto Novo, Lokossa et Natitingou à l'endroit des Points Focaux Emploi (PFE) des 77 communes sur le thème « l'emploi au cœur du développement local ».

⇒ **Programme d'Appui au Renforcement des Capacités des Demandeurs d'Emplois (RCDE)**

Le programme est destiné aux chercheurs d'emplois, aux diplômés, aux déscolarisés, aux apprentis en milieux urbain, péri-urbain et rural.

Les secteurs tels que l'élevage, la transformation et maraichage ont été considérés cette année. **58 bénéficiaires** ont été formés pour le compte de l'année 2012 provenant de six (06) antennes régionales comme le décrit le graphique illustratif.

Graphique n°15 : Pourcentage de bénéficiaires du RCDE par Antenne



Source : ASEC-ANPE 2012

⇒ **Programme des Migrations Professionnelles/Bénin (PMPB)**

C'est le programme qui est dédié aux services d'intermédiation à l'international.

III- RESSOURCES DISPONIBLES

3-1- Ressources humaines

Comme ressources humaines, l'Agence a utilisé l'ensemble du personnel composé de soixante-dix (70) agents toutes catégories confondue, répartis au niveau de la direction Générale et dans les neuf (09) Antennes régionales.

3-2- Ressources financières

En ce qui concerne les ressources financières la subvention reçue au cours de l'exercice concerné a permis de financer les rubriques suivantes :

RUBRIQUE	MONTANT
Partenariat Décentralisé pour l'Emploi (PaDE)	77 650 000
« Programme d'Appui à l'Emploi Salarié (PAES) »	334 391 000
« Programme d'Appui à l'Emploi Indépendant » (PAEI)	300 000 000
Fonctionnement	569 446 000
« Renforcement des Capacités des Demandeurs d'Emploi » (RCDE)	75 950 000
Appui à la mise en œuvre du « Partenariat pour la Gestion des Migrations professionnelles au Bénin »	9 700 000
Appui à l'utilisation et à la vulgarisation du ROAME	9 400 000
TOTAL	1 376 537 000

3-3- Ressources matérielles

Il faut signaler que tous les locaux sont issus de baux à loyer. Le tableau suivant récapitule le matériel dont on a disposé au cours de l'année.

MOBILIER DE BUREAU		MATERIEL DE BUREAU		AGENCEMENT ET INSTALLATION		MATERIELS INFORMATIQUES		MATERIEL DE TRANSPORT	
Désignation	Qté	Désignation	Qté	Désignation	Qté	Désignation	Qté	Désignation	Qté
Armoires et meubles de rangement	65	Coffre fort	4	Brasseur	15	Imprimante	52	Moto dame	6
Banc	19	Copieur	14	Climatiseur	47	Modem	5	Moto CG	25
Bureau	90	Détecteur de faux billets	2	Tank	2	Onduleur	63	Voiture NISSAN PATROL	1
Chaise	167	Machine à reliure	2	Autocommutateur	2	Ordinateur de table	70	Voiture TOYOTA PRADO	1
Divan bourré	7	Multiprise	70	Caisse réseau internet	2	Ordinateur portatif	16	Voiture TOYOTA CARINA 3	1
Fauteuil	122	Poste téléphonique	55			Serveur IBM	1	Voiture NISSAN PRIMERA	1
Guéridon	9	Réfrigérateur	14			Disque Dur externe	1	Voiture PEUGEOT 307	1
Table (pour ordi, de conférence et tablette)	47	Régulateur	8					Voiture Pick Up	1
Tableau d'affichage et autres	29	Roll Up	15					Voiture 4 x 4	3

Photo du Président	7	Téléviseur	14						
Comptoir pour accueil	1	Ventilateur	13						
Chaise en plastique	270	Vidéo projecteur	7						
		Matériel sono (table mixage, 9 micros à fil, sac à é micro baladeurs, baffle, Deck enregistreur)	1						
		Destructeur de papier	2						
		Machine à calculer	5						
		Montre murale	7						
		Processeur caméra	1						
		Lecteur DVD SONY	1						
		Ecran pour bande défilante	1						
		Ecran de projection	8						
		Mégaphone	6						
		Décodeur + antenne parabolique	2						
		Décodeur + antenne parabolique	2						

IV- SUPPORTS D'INFORMATION PRODUITS

4-1- Supports audio-visuels

- Documentaire sur le premier « samedi des métiers » portant sur les métiers de **l'agriculture et de Farm Manager** (Gestionnaire de ferme)
- Documentaire sur le deuxième « samedi des métiers » portant sur les métiers de **l'hôtellerie et du tourisme** ;
- Documentaire sur le troisième « samedi des métiers » portant sur les métiers de **l'artisanat** ;
- Documentaire sur le quatrième « samedi des métiers » sur les métiers du **sport et des emplois verts** ;
- Documentaire sur le cinquième « samedi des métiers » sur les métiers de **l'habitat et des travaux publics** ;
- Interviews sur la Télévision nationale, Canal 3 TV et Golfe TV dans le cadre d'émissions sur l'emploi ;
- Participation du directeur Général à un débat sur le document de Politique Nationale pour l'Emploi (PNE) sur Canal Télévision.

4-2- Supports scripturaux

- Confection de dépliants de promotion des différents programmes de l'ANPE ;
- Plusieurs insertions en manchettes et à la une de plusieurs quotidiens pour relayer les activités de l'Agence.

V- FORUMS ET ATELIERS

5-3- Forums et ateliers organisés

- ◆ Participation à la «3^{ème} édition du **Samedi des métiers** dans le département du Borgou du 02 au 06 mai 2012 ;
- ◆ **Visite de site dans le cadre de la 4^{ème} édition du « samedi des métiers »** et séance de travail avec les partenaires à Porto Novo le 03 août 2012 ;
- ◆ Participation à l'**organisation du « samedi des métiers »** dans le département de l'Ouémé du 09 au 11 août 2012 ;
- ◆ Participation à un atelier de renforcement de capacités techniques des Points Focaux Emploi (PFE) les 12 et 13 août 2012 ;
- ◆ Participation à une **réunion synthèse dans le cadre de la formation des PFE** dans le département du Borgou et **rencontre avec les Maires de l'Alibori pour la création de l'antenne régionale ANPE de KANDI** du 26 au 29 août 2012 ;
- ◆ Participation au **Samedi des métiers** dans le département du Zou du 19 au 21 octobre 2012 ;
- ◆ Participation à l'**inauguration des antennes régionales de Djougou et de Kandi** du 21 au 26 novembre 2012 ;

5-4- Participations aux forums, séminaires et ateliers

- ◆ Participation à la **cérémonie officielle de lancement au Bénin, de l'initiative BIPBOP d'accès à l'énergie en milieu rural et périurbain et des activités de la Société Locale d'Energie Renouvelable (SOLER) à Kétou** le 28 février 2012 ;

- ◆ Participation à la **cérémonie officielle de lancement de la construction des centres d'incubation et des centres d'installation des jeunes entrepreneurs** pour la promotion de l'entrepreneuriat agricole à Zagnanado dans le département du Zou le 28 février 2012 ;
- ◆ Participation à la première **réunion du comité paritaire de suivi de l'accord relatif à la gestion concertée des flux migratoires et au co-développement** et participation à l'**atelier de formation sur les indicateurs de développement** à Paris en France puis à Turin en Italie du 02 au 09 mars 2012 ;
- ◆ Participation à l'**atelier d'élaboration du plan de passation des marchés publics** à Lokossa du 05 au 07 mars 2012 ;
- ◆ Participation à la **conférence inaugurale pour l'opérationnalisation du PTA 2012 et des réformes en cours à l'ANPE** à Cotonou du 14 au 16 mars 2012 ;
- ◆ Atelier de relecture du Plan stratégique 2012-206 et de son plan d'actions à Lokossa du 26 au 28 mars 2012 ;
- ◆ Participation à l'**atelier AMSEP Afrique 2012** à Nairobi au Kenya du 16 au 21 avril 2012 ;
- ◆ Participation à l'**atelier de planification des concepts techniques d'évaluation de la performance** des structures du MCMEJF à Lokossa du 15 au 18 mai 2012 ;
- ◆ Retraite pour l'**élaboration du rapport de performance** du MCMEJF à Lokossa du 21 au 24 mai 2012 ;
- ◆ Participation à la **101^{ème} session de la Conférence Internationale du Travail** à Genève en Suisse du 28 mai au 17 juin 2012 ;

- ◆ Atelier de relecture du guide des usagers du MCMEJF à Cotonou du 12 au 13 juin 2012 ;
- ◆ Participation au **9^{ème} congrès mondial de l'AMSEP sur la gestion des changements dans les services public de l'Emploi** à Séoul en Corée du Sud du 25 juin au 1^{er} juillet 2012 ;
- ◆ Participation à la **Conférence des Ministres en charge de la formation professionnelle et de l'Emploi de l'UEMOA** à Niamey au Niger du 30 juin au 08 juillet 2012 ;
- ◆ Participation à l'**Université d'été sur l'économie du travail pour le développement** à Turin en Italie du 1^{er} au 08 juillet 2012 ;
- ◆ Participation à l'**atelier de formation et de validation du rapport de performance 2011** du MCMEJF à Grand Popo du 16 au 17 juillet 2012 ;
- ◆ Participation à la revue du 2^{ème} trimestre 2012 des projets du sous programme « **Lutte contre la pauvreté** » du PNUD et à la **cérémonie inaugurale de la 3^{ème} édition du Festival Recordia** à Ouidah les 25 et 26 juillet 2012 ;
- ◆ Participation à l'**atelier de formation des formateurs et de renforcement des partenaires en méthodologie TREE du BIT** à Cotonou les 17 et 18 août 2012 ;
- ◆ Participation à l'**atelier national de validation du plan stratégique 2012-2016** du MCMEJF du 22 au 24 août 2012 ;
- ◆ Présentation d'une communication sur « **le montage des plans d'affaires** » au Palais des Congrès à Cotonou dans le cadre du SEREB le 1^{er} septembre 2012 ;

- ◆ Présentation d'une communication sur « **leadership, accomplissement de soi et auto-emploi** » à Ouidah les 06 et 07 septembre 2012 ;
- ◆ Participation aux ateliers de **validation des documents de SIMT, SCAPE et PNE** au Togo du 17 au 21 septembre 2012 ;
- ◆ Participation à l'atelier interrégional pour la région Moyen Orient et Pays Arabes sur le thème : « **Gouvernance et Territorialisation de la promotion de l'Emploi** » à Fez au Maroc du 29 septembre au 07 octobre 2012 ;
- ◆ Représentation de Madame le Ministre Chargé de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes à **la Convention Nationale de la JCI et visite à la Mairie de Parakou dans le cadre des Business Promotion Center (BPC)** du 13 au 15 octobre 2012 ;
- ◆ Participation à l'atelier portant sur le thème « **le financement de la formation professionnelle** » à Turin en Italie du 30 novembre au 10 décembre 2012 ;
- ◆ Atelier de relecture du programme de promotion des micros, petites et moyennes entreprises à Bohicon les 11 et 13 décembre 2012.

VI- DIFFICULTES RENCONTREES

Les difficultés rencontrées au cours de l'année 2012 sont relatives à l'insuffisance et à la mobilisation des ressources financières.

De manière spécifique, il est noté :

- mise en place tardive des crédits
- l'insuffisance du personnel à plusieurs niveaux ;
- l'insuffisance de ressources financières pour impacter un grand nombre de bénéficiaires ;
- le manque de moyens matériels ;

- l'insuffisance de moyens de déplacement (véhicules) ;
- le manque d'espace à la direction Générale ;
- difficulté de communication avec l'extérieur (interdiction d'achat des GSM) ;
- conditions difficiles de travail (problème de disponibilité permanente de l'énergie dû à une interruption fréquence du système d'alimentation, climatisation défailante par endroits dû à la qualité des installations etc.)

VII- PERSPECTIVES

Grands axes retenus pour l'horizon 2016

A - Décupler les bénéficiaires des programmes de l'ANPE d'ici à l'horizon 2016

Programme PAES ex AIDE (CPEP, CAE, CSEJ)

- Environ 1,25% des chercheurs d'emploi sont pris en compte. Ce qui équivaut à 400 bénéficiaires qui coûtent 400 000 FCFA.

Pour les 5 ans à venir : passer de moins de 1,25 à 35%. Il faut 11 200 000 000 FCFA.

Périodes	Taux (%)	Montant (en millions)
2011	1,25	400
2012	4,75	1,520
2013	9	2 880
2014	9	2 880
2015	11	3 520
Total		11 200 000 000

Programme d'Appui à l'Emploi Indépendant

20% de la demande exprimée ont été satisfaits, ce qui a coûté 600 000 000 FCFA. Pour passer de 20% à 75% en 5 ans, il faut 7 200 000 000 FCFA.

Périodes	Taux (%)	Montant (en millions)
2011	20	600
2012	35	1 050
2013	50	1 500
2014	60	1 800
2015	75	2 250
Total		7 200 000 000

Renforcement des Capacités des Demandeurs d'Emploi (RCDE)

Sur un besoin de 5 000 demandes exprimées, 385 personnes ont été pris en compte qui représente les 7,7%. D'ici à l'horizon 2016 ou souhaiterait atteindre les 60%. Pour cela, il faudra mobiliser pour les cinq ans 450 000 000 FCFA.

Périodes	Taux (%)	Montant (en millions)
2011	7,7	100
2012	12	156
2013	18	234
2014	25	325
2015	35	450

B - Renforcer le schéma directeur de l'informatique

Il s'agit de mettre les NTIC au service de l'emploi. Il faudra 50 000 000 FCFA par an, au total 250 000 000 FCFA pour les cinq ans.

C - Renforcer la capacité financière et d'intervention de l'ANPE

- Création en 2013 de trois (03) nouvelles Antennes et de trois (03) Guichets Emplois Campus dans les Universités.
- Reloger la Direction Générale dans un cadre plus fonctionnel et agréable,
- Renforcer l'effectif du personnel,
- Création de trois (3) Centres Régionaux de l'Employabilité.

Les centres seront installés au nord, au centre, au sud à raison de 250 000 000 CFA par centre.

- Création de cinq (5) guichets dans les communes à statut particulier.

03 à Cotonou, 01 à Parakou, 01 à Porto-Novo à raison 30 000 000 FCFA par Antenne.

- Recrutement du personnel pour environ 600 000 000 pour les cinq années.

Répartition des 3 centres

Périodes	Centre	Montant (en millions)
2011 - 2011	1,25	250
2012 - 2013	4,75	250
2013 - 2014	9	250

D - Poursuivre l'encadrement des groupes spéciaux

- Opérationnalisation du Programme de Réinsertion des « Zémidjan »

750 000 000 FCFA sur les 5 ans à raison de :

- Première année : 100 000 000 FCFA
 - Deuxième année : 200 000 000 FCFA
 - Troisième année : 200 000 000 FCFA
 - Quatrième année : 150 000 000 FCFA
 - Cinquième année : 100 000 000 FCFA
-

Total **750 000 000 FCFA**

- Lancement du Programme d'Appui à l'Insertion des personnes handicapées

- Première année : 50 000 000 FCFA
 - Deuxième année : 150 000 000 FCFA
 - Troisième année : 150 000 000 FCFA
 - Quatrième année : 150 000 000 FCFA
 - Cinquième année : 150 000 000 FCFA
-

Total **650 000 000 FCFA**

- Programme d'Appui à l'insertion des déscolarisés en zones rurales et périurbaines

- Première année : 100 000 000 FCFA
 - Deuxième année : 150 000 000 FCFA
 - Troisième année : 200 000 000 FCFA
 - Quatrième année : 200 000 000 FCFA
 - Cinquième année : 200 000 000 FCFA
-

Total **850 000 000 FCFA**

CONCLUSION

L'année 2012 aura été une année d'intenses activités. Elle a été marquée essentiellement par :

- l'organisation de la première édition de la Quinzaine Nationale pour l'Emploi ayant eu pour thème « Pour l'emploi, fédérons les énergies » a permis un échange sur le dispositif de promotion de l'emploi mais aussi un renforcement du partenariat public-privé autour de la question de l'emploi ;
- l'organisation de la rencontre des Directeurs Généraux des Services publics d'emploi d'Afrique sur l'« Appropriation et mise en œuvre par les SPE de la Déclaration de MALABO » relative à la création d'emplois pour accélérer le développement et l'autonomisation des jeunes à Cotonou ;
- la participation aux différents ateliers et forums internationaux où des communications ont été présentées pour partager les expériences de l'ANPE Bénin avec la communauté internationale sur « Samedi des métiers », la territorialisation de l'emploi...

Cependant, malgré tout ce qui a été fait, la direction générale reste convaincue que de nombreux défis restent à relever. Elle souhaite que le pouvoir central soit plus sensible au plaidoyer de la Tutelle et appuie davantage l'Agence afin que le chômage et le sous-emploi reculent à défaut d'être éradiqués.

Le Directeur Général

Didier Maixent DJEIGO